

RAPPORT D'ACTIVITE 2012



point rencontre

CASE POSTALE SION 2 NORD TEL./FAX 027 322 25 00

info@pointrencontre.ch

www.pointrencontre.ch

RAPPORT DU COMITE

Comité et organisation

Pendant l'exercice 2012, le comité était composé comme suit :

Président : Philippe Zimmermann

Vice-président : Jean-Marc Fasmeyer

Relations avec la justice : Florence Troillet

Ethique et fonctionnement : Jean-Marc Fasmeyer et Lydia Héritier

Recherche de fonds : tous les membres

Représentante des intervenant-es : Bernadette Copt Gagliardi

Caissier : Jean-François Guntern

Représentation du PR : Philippe Zimmermann, Jean-François Guntern et Sabrina Salamin-Zanoli (coordinatrice, hors comité)

M. Jean-Marc Fasmeyer, qui était démissionnaire l'an dernier, a finalement décidé de continuer de nous apporter ses précieuses connaissances et sa riche expérience.

M. Jean-François Guntern a été élu en remplacement de M. Marc Rossier et a repris la responsabilité de nos finances.

Le comité est heureux de pouvoir toujours compter sur l'engagement permanent de notre coordinatrice, Mme Sabrina Salamin-Zanoli. Après la démission de Mme Katia Hugentobler, il a accueilli notre nouvelle secrétaire comptable, Mme Hélène Lorenz, qui a très rapidement pris ses marques et s'est parfaitement intégrée à nos structures.

Nous n'oublions pas non plus nos intervenant-e-s, dont le dévouement et le professionnalisme sont devenus indispensables.

Evolution du Point Rencontre Valais

En 2012, 54 familles ont bénéficié des services du Point Rencontre. Cela correspond à 522 visites (+78 par rapport à 2011). 75 enfants (+6) d'un âge moyen de 7 ans (-1) ont été concernés. Le besoin de nos services reste donc assez stable, mais nous constatons avec

satisfaction un taux de 36% des dossiers clos par un retour à l'autonomie de la relation entre parent(s) et enfant(s). Restent malheureusement également 52% de cas de suspension des visites...

La proportion des pères ayant recours aux services du Point Rencontre a connu, après plusieurs années de baisse, une augmentation de 69% à 72%, celle des mères passant à l'inverse de 27% à 24%. La proportion des pères et mères qui n'ont ni l'un ni l'autre la garde de leur(s) enfant(s) est restée stable avec un taux de 4%.

Le détail de la statistique ainsi que le rapport de la coordinatrice, qui apporte des informations complémentaires intéressantes sur les visites et les difficultés rencontrées, sont également présentés dans ce fascicule.

L'exercice comptable 2012 boucle, cette année un bénéfice de CHF 4546.80, contre une perte de CHF 7'520.55 lors de l'exercice précédent. Nos réserves sont cependant suffisantes pour ne pas susciter d'inquiétudes dans l'immédiat. Il faut relever que ce résultat aurait été bien pire sans le soutien généreux de la **Loterie romande** qui nous a accordé un soutien de **CHF 30'000.--** en 2012 comme l'année précédente. Nous avons renoncé à l'organisation d'un loto, vu les résultats décevants des exercices précédents.

Les dons reçus en 2012 (CHF 5'180.--) ont connu un accroissement de CHF 274.-- par rapport à 2011. Notons le soutien généreux du Zonta Club (CHF 1'500.--), du Club Soroptimist (CHF 1'100.--), d'un papa ayant fréquenté le PR (CHF 1'500.--) et enfin de l'ESR (CHF 1'000.--).

Le budget que nous vous proposons d'adopter pour 2014 comporte une hausse modérée des charges, due à la constante augmentation du travail de nos intervenant-e-s ainsi que de l'intendance. Les détails vous seront donnés par notre trésorier et dans le cadre du rapport de notre coordinatrice, Mme Sabrina Salamin-Zanoli.

Site internet du Point Rencontre Valais

Nous vous rappelons que le site

<http://www.pointrencontre.ch>

est en service et fournit un certain nombre d'informations sur notre association. Vous y trouverez le présent rapport dès les jours suivant l'assemblée générale.

Les pages qui suivent comportent le rapport d'activités 2012 et les statistiques détaillées, établis par Mme Sabrina Salamin-Zanoli. Vous y décèlerez la qualité du travail fourni par notre équipe d'intervenant-e-s, sous la direction de la coordinatrice. Que toutes celles et tous ceux qui contribuent par leur travail à rétablir des relations entre parents et enfants dans le cadre du Point Rencontre Valais trouvent ici l'expression de notre haute reconnaissance.

Nous remercions également nos membres cotisants et nos donateurs dont l'apport, même modique en relation avec notre budget, est toujours un agréable signal de soutien pour le comité.

Enfin, je remercie vivement mes collègues du comité pour leur dévouement, leur fidélité et leur travail.

Sion, juin 2013

Pour le comité de
Point Rencontre Valais :

Philippe Zimmermann, président

FAMILLES ACCUEILLIES

Cette année nous avons accueilli et accompagné 54 familles au Point Rencontre (PR), lors des 52 ouvertures assurées tous les samedis. En terme de rencontres parents visiteurs et fratries, ce sont 522 rencontres organisées, 727 si l'on dissocie les fratries.

Provenance des décisions fixant l'exercice du droit de visite au PR

L'exercice du droit de visite au PR a été fixé en règle générale par une décision de justice provenant soit d'une chambre pupillaire, soit d'un tribunal.

La provenance des décisions se répartit de la manière suivante :

- 98 % proviennent des autorités cantonales (chambres pupillaires et tribunaux)
- 2 % d'autorités hors canton

Les situations nous viennent de l'ensemble du Valais avec la répartition suivante :

- ◆ Sion et environs : 37%
- ◆ Martigny et environs : 17%
- ◆ Monthey et environs : 17%
- ◆ Sierre et environs : 20%
- ◆ Brigue et environs : 5%
- ◆ Hors canton : 4%

Raisons qui ont justifié le PR

Point Rencontre s'adresse à toute situation où le maintien de la relation parent-enfant est interrompue ou difficile. Dans la majorité des cas, la raison qui a nécessité le recours au Point Rencontre relève d'un conflit conjugal qui devient parental. Les autres raisons étant la suspicion d'abus sexuel ou de maltraitance (le PR est alors instauré durant l'enquête pénale en cours) et les risques liés à la sécurité physique et/ou psychiques de(s) l'enfant(s).

Dans ces situations, nous retrouvons souvent un parent qui souffre de dépendance ou de troubles psychiques.

Parents visiteurs

Sur les 54 familles accueillies, 72 % des parents visiteurs sont des pères, 24 % sont des mères et 4 % sont les 2 parents.

Constat pour cette année 2012 : le pourcentage des parents venant tous deux au Point Rencontre est resté stable par rapport à 2011.

Par contre, le pourcentage de pères fréquentant le PR a augmenté de 3% (69% en 2011) et celui des mères a baissé de 3% (27% en 2011).

Nombre d'enfants et âge des enfants accueillis au PR

75 enfants ont bénéficié de notre structure. Leur âge varie entre 1 an et 16 ans, avec une majorité d'enfants entre 7 et 12 ans. La répartition des âges se fait de la façon suivante :

- ◆ 2 enfants de moins de 2 ans → 3 %
- ◆ 32 enfants de 2 à 6 ans → 43 %
- ◆ 37 enfants de 7 à 12 ans → 49 %
- ◆ 4 enfants de plus de 12 ans → 5 %

La moyenne d'âge est de 7 ans.

Situations terminées en cours d'année

Sur les 54 situations accueillies en 2012, **25 sont terminées.**

- ◆ **9 situations** se sont conclues par une **autonomisation** des relations, à savoir que le parent visiteur et l'(es) enfant(s) ont établi une relation de confiance assez grande pour justifier que les visites puissent s'organiser indépendamment du PR ;
- ◆ **3 situations** ont évolué à l'extérieur du PR avec l'aide d'un **autre intermédiaire** ;
- ◆ **13 situations** ont été interrompues, en raison de la **suspension du droit de visite.**

Durée moyenne du droit de visite au PR

Pour cette année, le temps écoulé entre la première et la dernière visite au PR varie entre 1 mois et 39 mois, soit une moyenne de **11 mois.**

De manière générale, nous pouvons dire que, plus les visites sont régulières, plus les situations évoluent favorablement.

DU CÔTÉ DES INTERVENANTS

J'aimerais, pour une fois, mettre en lumière chacune des personnes qui se cachent derrière l'appellation « intervenants ».

Le Point Rencontre a la chance de pouvoir compter sur une équipe soudée, professionnelle, partageant les mêmes valeurs, convaincue de la nécessité d'une telle structure, et sachant surtout aussi se serrer les coudes quand il le faut.

Certains ont traversé des épreuves difficiles, à titre privé, mais même dans ces situations-là, elles ont porté le souci de ne pas créer de préjudice à la bonne marche de l'Association. De même, les autres membres de l'équipe se sont mis à disposition pour assurer les présences, même en dernière minute...

En deux mots, on assure et on rassure ☺ !

Et cette belle énergie, présente dans chacune des personnes composant le panel hétéroclite des intervenants, se retrouve sans aucun doute au travers du travail accompli chaque samedi auprès des familles accueillies au PR.

Sabrina Salamin-Zanoli

L'équipe des intervenants :

Sylvie Blum Moulin

Monique Casal

Michèle Compaoré-Comby

Ariane Duchoud

Giovanni Pellegrino

Pierangela Queloz

Marie-Madeleine Zermatten

Danielle Zufferey

Patrice Schnidrig

Remplaçante :

Corinne Bonnet-Burgener

NOVEMBRE 1994 - DECEMBRE 2012
TABLEAU CHIFFRE DE L'EVOLUTION DU POINT RENCONTRE VALAIS

Année	Familles accueillies	Nombre de visites père/mère fratrie	Nombre d'enfants accueillis	Parent visiteur	Nombre d'ouvertures	Nombre de familles par ouverture en moyenne	Provenance des mandats	Durée moyenne d'utilisation du Point Rencontre	Evolution des situations vers l'autonomie
Novembre 1994	6		9	-	4	-	-	-	
1995	14	132	20	-	25	5	CP 50% Trib. 43% SS 7 %		37%
1996	19	137	28	-	23	6	CP 37% Trib. 47% SS 16 %	-	-
1997	30	249	46	Père 96% Mère 4%	24	11	CP 33% Trib. 57% SS 10 %	8.5 mois	47%
1998	26	268	41	Père 92% Mère 8%	23	12	CP 39% Trib. 50% SS 11%	11.9 mois	54%
1999	27	246	39	Père 92% Mère 4 % P+M 4%	24	11	CP 45% Trib. 55%	7.8 mois	41%
2000	23	225	31	Père 96% P+M 4%	24	10	CP 60% Trib. 40%	8.7 mois	46%
2001	29	272	39	Père 89% Mère 6% Fratrie3%	24	12	CP 86% Trib. 10% CA 4 %	14 mois	50%
2002	34	381	43	Père 79% Mère 18% Autre 3%	28	13	CP 68% Trib. 18% Autre 14%	9 mois	78%
2003	40	285	57	Père 80% Mère 20%	27	12	CP 65% Trib. 27.5% Autre 7.5%	11 mois	66.60%
2004	44	295	70	Père 75% Mère 20.5% P+M 4.5%	26	11	CP 66% Trib. 29.5% Autre 4.5%	4 mois	75%
2005	50	353	77	Père 70% Mère 24% P+M 6%	26	14	CP 66% Trib. 28% Autre 6%	7 mois	63%
2006	50	436	73	Père 67% Mère 29% P+M 4%	26	17	CP 60% Trib. 29% Autre 11%	8 mois	70%
2007	51	412	72	Père 70% Mère 26% P+M 4%	26	16	CP 63% Trib. 27% Autre 10%	9 mois	46%
2008	48	421	68	Père 62% Mère 29% P+M 9%	26	16	CP 71% Trib. 21% Autre 8%	14 mois	35%
2009	53	489	69	Père 62% Mère 27% P+M 11%	26	19	CP 79% Trib. 15% Autre 6%	10 mois	44%
2010	51	525	66	Père 57% Mère 31% P+M 12%	26	20	CP 88% Trib. 12%	17 mois	55%
2011	56	444	69	Père 69%	25 : S complet	13 : S complet	CP 82%	8 mois	40%

				Mère 27% P+M 4%	25 : demi S	5 : demi S	Trib. 9% Autre 9%		
2012	54	522	75	Père 72% Mère 24% P+M 4%	26 : S complet 26 : demi S	15 : S complet 5 : demi S	CP 85% Trib. 13% Autre 2%	11 mois	36%

CP = Chambre
Pupillaire
Trib. = Tribunal

SS = Service social
CA = Convention entre avocats homologuée par la chambre pupillaire

Durée moyenne depuis 1997 : 10 mois

TABLEAU SYNOPTIQUE DES SITUATIONS TRAITÉES AU PR EN 2012

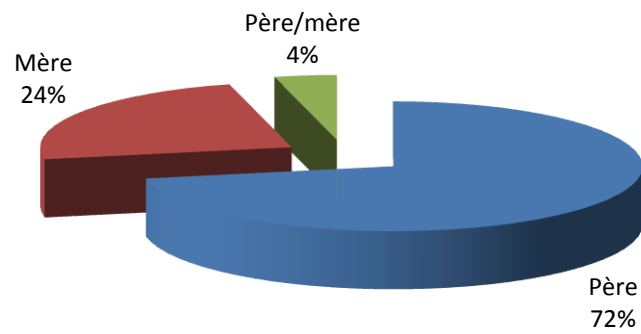
Familles accueillies au PR en 2012	Parent visiteur	Enfants		Date première visite	Dernière visite			Nombre de visites en 2012	Provenance de la décision	Évolution du DDV	Remarques
		Nombre	Age		Date	Durée en mois	Actuellement en suspens				
1	P	1	10	26.11.2011	26.11.2011	0		0	CP Sion	Suspension du DDV	
2	P	1	12	17.12.2011	28.01.2012	2		2	CP Bagnes	Suspension du DDV	
3	M	2	12-9	21.11.2009	15.12.2012	36		25	CP Monthey	Autonomie	Décision CP Monthey
4	M	1	8	16.07.2011	03.11.2012	15	X	8	CP Martigny	Autonomie	En attente décision
5	P	1	8	09.10.2010	17.12.2011	14		0	CP Sierre	Autonomie	
6	P	2	5 et 2	18.02.2012				11	CP Vétroz	Suspension du DDV	En attente décision
7	P	1	5	06.08.2011	26.11.2011	4		0	Trib. Monthey	Suspension du DDV	Courriel de l'OPE du 28.08.2012
8	P	1	16	29.08.2009	27.02.2010		X	0	CP Sion	Suspension du DDV	En attente décision
9	P	2	7 et 5	05.05.2012	22.09.2012	5		8	CP Sion	Autonomie	En attente décision
10	P	1	9	24.03.2012	11.08.2012	5	X	9	CP Ayent	Autonomie	
11	P	1	3	17.03.2012	26.05.2012	3		3	CP Monthey	transfert tutélaire	En attente décision
12	P	2	9 et 8	28.01.2012	15.12.2012	12	X	17	CP Grône	Suspension du DDV	En attente décision
13	P	1	8	22.11.2008	11.02.2012	39		2	CP Fully	Suspension du DDV	En attente décision
14	P	1	3	26.11.2011	17.03.2012	4	X	5	CP Grône	Suspension du DDV	En attente décision
15	P	2	6 et 5	25.08.2012	20.10.2012	2	X	2	CP Sion	Suspension du DDV	En attente décision
16	P	1	9	29.09.2012	13.10.2012	2		2	CP Grimisuat	Suspension du DDV	Décision de la CP de Grimisuat
17	M	2	9-6	30.04.2011	30.06.2012	14	X	7	CP Sion	Suspension du DDV	En attente décision de CP

18	P	2	7 et 2	10.03.2012	19.05.2012	2	X	4	CP Val d'Illeiez	Suspension du DDV	En attente décision de CP
19	P	1	2	21.01.2012	21.07.2012	6	X	10	CP Martigny	Autonomie	
20	M	3	12-11-9	26.06.2010	03.11.2012	30		22	CP Randogne	Autre	Décision Tribunal de Sierre
21	P	1	6	17.11.2012	05.01.2013	2	X	4	CP Brig-Naters	Autonomie	En attente décision
22	P	2	10 et 3	19.05.2012	02.06.2012	1		1	CP Sion	Suspension du DDV	Décision CP Sion
23	P	1	14	19.11.2011	10.03.2012	5		5	CP Fully	Autonomie	Décision de la CP de Fully du 28.03.2012
24	P	2	11-11	07.06.2008	12.03.2011	33	X	3	CP Sierre	Autonomie	
25	M	2	12 et 7	06.12.2008	07.01.2012	38		1	CP Anniviers	visite ds cadre psy. c/0 Zwissig	Décision de la CP d'Anniviers
26	P	3	9-6 et 5	13.10.2012				5	Trib. de Sion		
27	M	1	4	26.05.2012				13	CP Sierre		
28	P	1	11	31.01.2009				21	CP Lens		
29	P	2	8 et 6	13.10.2012				5	APE de Ridde		
30	P	2	8 et 6	11.02.2012				20	CP Sion		
31	M	1	7	10.03.2012				22	Trib Monthey		
32	P	1	4	07.03.2012				21	CP Martigny		
33	M	1	8	22.10.2011				23	CP St-Maurice		
34	M	1	5	07.04.2012				17	CP Sion		
35	P	2	5 et 2	18.02.2012				11	CP Vétroz		
36	P	1	5	15.12.2012				2	APEA Sembrancher		
37	P	1	4	27.02.2010				1	CP Sierre		
38	M	1	7	30.07.2011				24	Trib de Sierre		
39	P	1	11	11.08.2012				10	CP Sierre		
40	P	1	6	03.03.2012				20	CP Vétroz		
41	Pet M	1	16	05.12.2009				17	CP Sion		
42	M	1	11	17.12.2011				5	Trib. Tutél. GE		
43	P	1	6	23.10.2010				24	Trib. My-St-Mce		

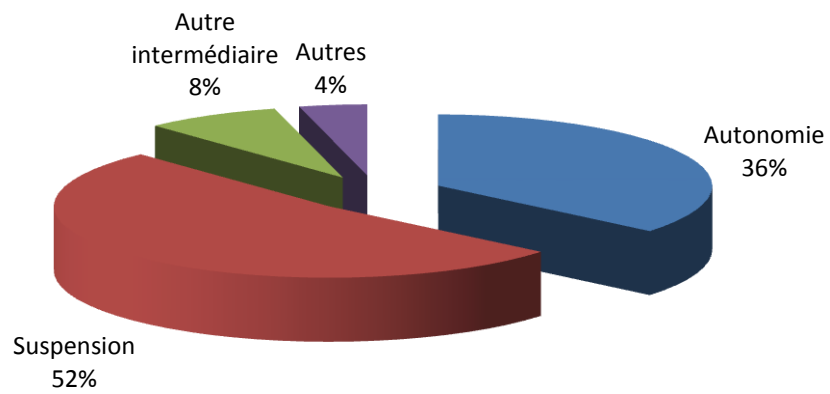
44	P	2	2 et 1	28.07.2012				8	CP St.-Maurice		
45	M	2	14-9	06.11.2010				23	CP Hérémece		
46	P	1	0.5	03.11.2012				4	Trib de Monthey		
47	P	1	6	17.08.2011				17	CP Saillon		
48	P	2	5 et 6	01.12.2012				3	CP Conthey		
49	P	1	5	06.10.2012				5	APEA Chippis-Grône-Chalais-St-léo		
50	P/M	1	9	22.01.2011				11	Justice Paix Morges		
51	M	1	4	14.03.2009				20	CP Conthey		
52	M	2	11 et 7	22.12.2012				2	CP Visp		
53	P	1	8	04.06.2011				11	CP Sion		
54	P	1	2	06.10.2012				6	CP Sion		
54 familles	P=72% M=24% P/M=4%	75 enfants	Moyenne d'âge : 7 ans					522	Tribunal: 13% CP : 85% Autre: 2%	Sur les 25 situations terminées, 9 ont abouti à l'autonomie. Autre intermédiaire : 12% Autonomie : 36% Suspension : 52%	
									Situations terminées : 25		
									Durée moyenne des prises en charge en charge : 11 mois		
									Situations en suspens actuellement : 11		

522 visites P/M et fratrie - 727 visites P/M et enfants

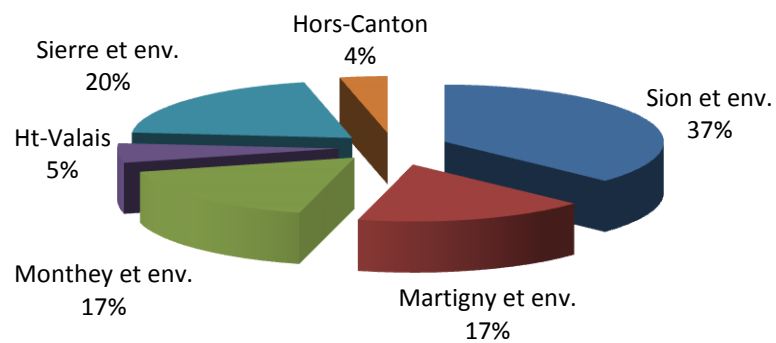
PARENT VISITEUR



SITUATIONS TERMINEES



DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE



COMPTES ET BUDGET 2012

Charges	Comptes 2012	Budget 2012
Salaires et charges	142'528.05	142'000.00
<i>Salaires coordinatrice et secrétaire</i>	58'092.80	57'300.00
<i>Salaires intervenants</i>	81'247.75	83'200.00
<i>Salaires intendance</i>	3'187.50	1'500.00
<i>Salaires récupérés</i>	-5'935.00	
Charges sociales	18'516.45	21'300.00
Formation	0.00	2'800.00
Supervision	1'050.00	1'800.00
Frais de déplacement	1'383.20	1'000.00
Sous-total salaires	157'542.70	168'900.00
Equipement		
matériel	0.00	1'000.00
mobilier	35.70	1'000.00
didactique	0.00	500.00
Frais de fonctionnement		
Frais de bureau	570.60	1'000.00
Frais postaux	264.80	600.00
Matériel visites	231.10	400.00
Frais informatique	328.05	300.00
Loyer, charges, nettoyage	12'136.30	15'000.00
Téléphone, internet	1'507.45	1'600.00
Frais banque et ccp	180.85	200.00
Assurances	320.95	400.00
Imprimerie, publicité	135.00	1'000.00
Frais divers et cotisation Fédération suisse	40.00	800.00
Assemblée générale, comité, conférencier, divers	1'027.10	1'600.00
Frais divers	732.50	400.00
Frais traduction	0.00	500.00
Sous-total	17'510.70	26'300.00
Total des charges	175'053.40	195'200.00
Produits		
Cotisations membres collectifs	1'020.00	700.00
Cot. individuelles et de soutien	860.00	900.00
Participation Etat du Valais	87'681.10	90'000.00
Participation Communes et tiers	49'350.10	53'000.00
Participation institutions hors canton	5'736.60	0.00
Dons	5'180.00	500.00
Loto	0.00	
Subs. Commune de Monthey	500.00	500.00
Subs. Commune Sion	0.00	500.00
Loterie Romande	30'000.00	30'000.00
Divers	0.00	
Intérêts BCV et CCP	42.60	50.00
Total des produits	180'368.45	176'150.00
Correction solde débiteurs	768.25	
Résultat	4'546.80	-19'050.00

BILAN 2012

ACTIFS	2012
Caisse	33.15
CCP	2'125.75
Banque Cantonale du Valais	57'215.40
Débiteurs	42'536.50
Impôt anticipé	0.00
Actifs transitoires	3'137.25
	0.00
Total	105'048.05
PASSIFS	
Capital	87'200.60
Créanciers	13'300.65
Total	100'501.25
Résultat	4546.80

MEMBRES DU COMITE

Zimmermann	Philippe	Avocat et notaire	Sion
Fasmeyer	Jean-Marc	Pédopsychiatre	Sion
Gagliardi	Bernadette	Psychologue	Sion
Héritier	Lydia	Professeur, responsable de la filière Education de l'enfance HES SO Valais	Savièse
Guntern	J.-François	Responsable de région bas-Valais	Nendaz
Troillet	Florence	Juge de district	Sierre